



DIRECTION GENERALE

Association Forum des Amis du Pacte  
Mondial  
29 rue de Lisbonne  
75008 Paris

Paris, le 11 juin 2020

Objet : Renouvellement de l'engagement auprès du Pacte Mondial

Madame, Monsieur,

Deuxième assureur vie français et septième assureur européen, CNP Assurances est impliquée depuis plus de 15 ans dans un grand nombre d'initiatives nationales et internationales en faveur de la RSE et du développement durable. Les droits de l'homme et du citoyen définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et la réglementation du travail sont depuis toujours au cœur de ses pratiques.

Par son adhésion dès 2003 au Pacte Mondial des Nations Unies, CNP Assurances a marqué cet engagement, affirmant dans le même temps sa volonté de lutter contre la corruption et de protéger l'environnement. Ses filiales Caixa Seguradora au Brésil, CNP Assurances Compañía de Seguros en Argentine, CNP UniCredit Vita en Italie et CNP Partners en Espagne ont également adhéré au Pacte Mondial, confirmant que ces valeurs sont partagées à travers le Groupe.

Face aux enjeux environnementaux et sociaux, CNP Assurances recherche l'alignement de ses intérêts avec ceux de la Société en étant un acteur de la transition vers une économie décarbonée et inclusive. Sa politique d'investissements vise à contribuer à une croissance économique durable, notamment au travers de ses engagements en faveur de la transition énergétique et écologique. Ses garanties assurantielles visent à contribuer à la lutte contre l'exclusion financière. CNP Assurances participe ainsi à l'atteinte des Objectifs de développement durable des Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030, et plus particulièrement à six d'entre eux :

- accès à la santé et au bien-être (n° 3)
- travail décent et croissance économique (n° 8)
- réduction des inégalités (n° 10)
- consommation-production responsables (n° 12)
- lutte contre le changement climatique (n° 13)
- paix, justice et institutions efficaces (n° 16)

Plusieurs avancées majeures ont marqué l'année 2019, comme en témoigne notre bilan RSE joint en annexe. CNP Assurances a rejoint en novembre 2019 la *Net-Zero Asset Owner Alliance*, une initiative soutenue par les Nations Unies et les PRI. CNP Assurances s'est également fixé comme objectif de multiplier par deux ses encours d'investissements verts, pour atteindre 20 milliards d'euros d'ici fin 2023.

A l'initiative de la Caisse des Dépôts, nous nous sommes engagés dans le fonds de place *Ambition Climat* qui portera à partir de 2020 des méthodes innovantes pour intégrer la lutte contre le réchauffement climatique dans la gestion financière.

Face à la crise sanitaire et économique liée au Covid-19, CNP Assurances participe à l'effort national et met en place, au quotidien, des actions pour soutenir ses clients, ses partenaires et ses collaborateurs. Elle accompagne aussi les personnes isolées ou fragilisées, le personnel médical et les entreprises.

Depuis le début de la crise, CNP Assurances montre sa capacité à s'engager auprès des entreprises et notamment les TPE/PME en cette période particulièrement difficile pour elles :

- Cela se traduit d'abord par une participation significative au Fonds de solidarité en faveur des TPE et des indépendants à hauteur de 26 millions d'euros.
- A l'initiative de CNP Assurances, les Fonds Novo ont été réactivés par la Caisse des Dépôts et mobiliseront les assureurs à hauteur d'au moins 1,5 milliard d'euros, auxquels nous contribuerons pour soutenir les PME et ETI.
- Enfin nous accompagnons nos partenaires dans la mise en œuvre du prêt Trésorerie d'urgence garanti par l'Etat.

Dans le respect de nos valeurs d'assureur responsable, nous avons décidé d'un certain nombre d'actions destinées à soutenir nos assurés, notamment les plus fragiles, et à faciliter l'accès à nos garanties :

- Depuis le 23 mars 2020, nous avons modifié les modalités de prise en charge par les organismes complémentaires des arrêts de travail dits préventifs. CNP Assurances propose ainsi un complément au régime de base qui permet dans le contexte particulier de l'épidémie de Covid-19 de prendre en charge l'arrêt de travail et de maintenir la quasi-intégralité du salaire pour les salariés et travailleurs non-salariés en affection longue durée et les femmes enceintes.
- En assurance emprunteur, nous assouplissons le temps de la crise les critères de sélection médicale afin de proposer à un maximum de candidats emprunteurs l'assurance, sans recours à une visite médicale ou à des analyses biologiques préalables. Nous faisons évoluer nos parcours de demande de prestation en supprimant de façon temporaire un maximum d'actes requérant la mobilisation des professionnels de santé.
- En assurance collective, nous procédons à des assouplissements de délais de paiement des échéances de cotisations en prévoyance, dépendance et santé accordés aux clients entreprises ou TNS.
- CNP Assurances a décidé de renforcer son soutien à ses clients - entreprises et associations - en prévoyance collective, en assurance et en réassurance. Le Groupe mobilise ainsi 50 millions d'euros pour contribuer à la prise en charge des indemnités journalières liées aux arrêts de travail pour garde d'enfants ou pour les personnes fragiles, à l'issue du délai de franchise contractuel applicable en cas de maladie.

Soucieux d'approfondir encore la démarche en faveur d'un développement alliant objectifs économiques et sociaux au respect de l'environnement, et attentif aux projets en cours dans notre entreprise sur ce thème, j'ai le grand plaisir de renouveler l'engagement de CNP Assurances au Pacte Mondial.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Antoine Lissowski'.

Antoine Lissowski  
Directeur général